

# RAPPORT DE CONTRÔLE

## ATTESTATION DE VISITE

### Identification du loueur :

Nom et prénom : RAMOIN CHRISTINE  
Adresse : 300, Impasse du Baguier  
Code postal : 83300 Ville DRAGUIGNAN Pays : France  
Tél : 06.70.56.28.40 Email : chris@ramoin.com

### Identification du mandataire (le cas échéant) :

Nom : Prénom :  
Raison sociale :  
Adresse :  
Code postal : Ville :  
Tél : Email :

### Identification du meublé :

Dénomination commerciale, le cas échéant : Le Miki  
Adresse du meublé : 142, Route des Queyrets - Le Bois des Coqs 2 - Appt 232  
Code postal : 05330 Ville : SAINT CHAFFREY  
Tél. logement meublé (s'il existe) :  
Classement actuel :  Non classé  1\*  2\*  3\*  4\*  5\*  
Catégorie de classement demandée :  1\*  2\*  3\*  4\*  5\* Capacité demandée : 4  
Organisme évaluateur accrédité visé au 1° de l'article L.324-1 du code du tourisme :

Date de délivrance de l'accréditation d'inspection pour le classement des meublés de tourisme : 15/06/2021

Organisme visé au 2° de l'article L.324-1 du code du tourisme : GITES DE FRANCE DES HAUTES ALPES  
Date de délivrance de l'attestation de conformité pour le classement des meublés de tourisme :

Rapport édité le : 15/12/2023 Inspection réalisée le : 13/12/2023  
Nb de point obligatoires atteint : 147 , soit 96,08% du total à atteindre  
Conformité du nombre de points total à atteindre  Oui  Non

Critères Obligatoires Non Compensables Non respectés :  
Nb de points à la carte atteint : 73  
Conformité du nombre de points à la carte à atteindre  Oui  Non

Avis de l'organisme pour la catégorie de classement et la capacité demandées :

Favorable  Défavorable

Nom de l'organisme : GITES DE FRANCE DES HAUTES ALPES

Déclare ces informations justes et sincères

Date : 15/12/2023 Nom et signature du responsable de l'inspection : Thierry HOURS



# RAPPORT DETAILLE RENSEIGNE PAR L'ORGANISME VISE AU 1° OU AU 2° DU CODE DU TOURISME

Nom de l'organisme : GITES DE FRANCE DES HAUTES ALPES

Adresse : 1, place du Champsaur

Code postal : 05000 Ville : GAP

Téléphone : 04.92.52.52.92 Fax : \_\_\_\_\_ Email : servicemeuble@gdf05.com

Site internet : www.gites-de-france-hautes-alpes.com Référent dossier : SANCHEZ Julie

## Synthèse de la visite d'inspection

Critères « non applicables » pour le meublé entraînant un changement des totaux obligatoires et « à la carte » à atteindre (cf. guide de contrôle du tableau de classement des meublés de tourisme)

C17 : Le critère passe de : O à NA  
C19 : Le critère passe de : O à NA  
C27 : Le critère passe de : X à NA

Critères "obligatoires non compensables" non respectés

## Résultats de la visite d'inspection

Points obligatoires	
a) Nombre total des points à respecter pour la catégorie demandée (tenant compte des cas particuliers et des critères non applicables)	<b>153</b>
b) Nombre minimal de points obligatoires à respecter, 95% de (a)	<b>145,35</b>
<b>c) Nombre de points obligatoires atteint</b>	<b>147</b>
<b>Respect du seuil de nombre de points obligatoires à atteindre :</b>	<b>OUI</b>
d) Nombre de points obligatoires à compenser - <i>dans la limite de 5% du total des points obligatoires à respecter (coefficient 3), soit (a) - (c) *3 :</i>	<b>18</b>
Points à la carte	
e) Nombre total de points à la carte disponibles pour la catégorie demandée	<b>149</b>
f) Nombre de points à la carte à respecter, soit 5%, 10%, 20%, 30%, 40% respectivement pour les catégories 1, 2, 3, 4, 5* de (e)	<b>14,9</b>
g) Nombre de points à la carte à atteindre : (d) + (f)	<b>32,9</b>
<b>h) Nombre de points à la carte atteint</b>	<b>73</b>
<b>Respect du seuil de nombre de points à la carte à atteindre :</b>	<b>OUI</b>

Capacité maximale du meublé (en nombre de personnes susceptibles d'être accueillies) :

4